



## ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 31/05/2018

Votre annonce n°18-73170 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

**J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24**

Département(s) de publication : **93, 75, 77, 92, 94**

Annonce No **18-73170**

I. II. III. IV. VI.

**AVIS DE MARCHÉ**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR****I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville d'Aubervilliers, 72, rue Henri Barbusse, Point(s) de contact : Eric DALED, 93308, Aubervilliers Cedex, F, Téléphone : (+33) 1 49 38 52 54, Courriel : [dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr](mailto:dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr), Fax : (+33) 1 48 39 51 85, Code NUTS : FR106

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.aubervilliers.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.maximilien.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://www.maximilien.fr>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : Marché public global de performance pour la construction d'une école primaire, rue Gaëtan Lamy

Numéro de référence : DBMT 09-18

**II.1.2) Code CPV principal :**

Descripteur principal : 45000000

Descripteur supplémentaire :

**II.1.3) Type de marché**

**Travaux**

II.1.4) **Description succincte** : Le présent marché global de performance a pour objet la conception, la construction et l'exploitation-maintenance d'une école primaire dans le secteur du Landy, à Aubervilliers.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Gros œuvre

**II.2) DESCRIPTION****II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 45000000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 50700000

- Descripteur supplémentaire :  
Code CPV principal : 71314200  
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) Lieu d'exécution**  
Code NUTS : FR106  
Lieu principal d'exécution : secteur Lamy à Aubervilliers
- II.2.4) Description des prestations :** Le futur équipement est constitué d'une école primaire de 10 classes élémentaires, 6 classes maternelles, un centre de loisirs maternel, un office de restauration. S'agissant d'une école primaire, elle sera dotée d'une seule direction. Elle est envisagée sur un rez-de-chaussée et deux ou trois étages, avec éventuellement un sous-sol partiel pour les locaux techniques et des cours de récréation au rez-de-chaussée et en étage. Le présent marché comportera des objectifs de performances. Un document synthèse du programme est fourni en annexe du présent avis de publicité. Il s'agit d'un marché public global de performance (MPGP) passé selon la procédure de dialogue compétitif en application des articles 34 et 42.1°.d de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et 25, 75, 76, 92 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics. Cet avis a pour objet de solliciter les dossiers de candidature des opérateurs économiques.
- II.2.5) Critères d'attribution**  
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) Valeur estimée**  
Valeur hors TVA : euros
- II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
Durée en mois : 81  
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
- II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**  
Nombre minimal envisagé : 3 / Nombre maximal : 4  
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : La sélection des candidatures sera effectuée dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique. Après examen de la recevabilité de leur candidature, les candidats seront classés selon les critères de sélection hiérarchisés de la façon suivante : 1. Capacités techniques appréciées au regard de la pertinence de la composition de l'équipe et des moyens humains et matériels proposés ; 2. Capacités professionnelles appréciées au regard de la qualité et pertinence des références argumentées pour chaque domaine de compétence ; 3. Capacités économiques et financières appréciées au regard du chiffre d'affaires global et de celui réalisé dans le domaine d'activité faisant l'objet du marché Remarque : Les candidats devront obligatoirement utiliser les cadres de réponses relatifs à la sélection des candidatures fournis par le pouvoir adjudicateur. Dans l'hypothèse où le cadre ne serait pas complété conformément aux attentes du pouvoir adjudicateur, la candidature serait irrecevable.
- II.2.10) Variantes**  
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) Information sur les options**  
Options : non
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**  
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires :**  
Mots descripteurs : Gros œuvre

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

- III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**  
Liste et description succincte des conditions : Liste et description succincte des conditions : indication des exigences au sein du règlement de la consultation (RC) – phase candidature en son article 4.
- III.1.2) Capacité économique et financière**  
Liste et description succincte des critères de sélection : indication des exigences au sein du règlement de la consultation – phase candidature annexé au présent avis de publicité en son article 4.  
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) Capacité technique et professionnelle**  
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Indication des exigences au sein du règlement de la consultation – phase candidature annexé au présent avis de publicité en son article 4.  
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**
- III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) Information relative à la profession**  
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**
- III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) Marché éligible au MPS**  
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### **SECTION IV : PROCÉDURE**

- IV.1) DESCRIPTION**
- IV.1.1) Type de procédure**  
Dialogue compétitif
- IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**  
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) Information sur la négociation**
- IV.1.6) Enchère électronique :**
- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**  
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**  
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**  
9 juillet 2018 - 16:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**  
Date :
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

**IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Cet appel à candidature se déroule dans le cadre d'une procédure de dialogue compétitif en vue de la passation d'un marché public global de performance. Pièces disponibles pour les candidats sur la plateforme de dématérialisation : règlement de la consultation phase-candidature, cadres de présentation des candidatures, programme fonctionnel synthétique. Principales conditions particulières d'exécution : - obligation d'identifier une équipe de maîtrise d'œuvre chargée de la conception de l'ouvrage et du suivi de sa réalisation, - marché comportant des services dont l'exécution est réservée aux architectes et ne pouvant faire l'objet d'une sous-traitance. Les candidatures pourront être transmises par voie électronique via la plateforme <https://www.maximilien.fr> ou sous forme d'envoi papier transmis par lettre recommandée avec avis de réception ou remis au secrétariat de la ville d'Aubervilliers contre récépissé de dépôt. Toutes les modalités de remise des candidatures sont détaillées dans le règlement de consultation. Prime : Parce que le marché public global de performance que la ville entend passer, comporte des prestations de conception et que les documents de la consultation exigent la remise de prestations, la procédure est soumise d'une prime aux candidats (3 à 4) admis à dialoguer. Le montant de la prime attribuée à chaque soumissionnaire sera de 90 000euros HT

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : [greffe.tamontreuil@juradm.fr](mailto:greffe.tamontreuil@juradm.fr), Fax : (+33) 1 49 20 20 98

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :****VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel du lancement de la procédure jusqu'à la signature du marché (article L.551-1 et suivants du Code de justice administrative) A compter de la signature du marché : Référé contractuel (articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative) au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution. Recours en contestation de validité du contrat issu de la jurisprudence " Tarn et Garonne du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, no358994 " qui peut être exercé par les tiers au contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicités appropriées.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : [greffe.tamontreuil@juradm.fr](mailto:greffe.tamontreuil@juradm.fr), Fax : (+33) 1 49 20 20 98

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

31 mai 2018

**Eléments de facturation :**Votre référence de commande au BOAMP : **18101#0005**

Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers \* 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.

Siret : 21930001900011

Classe de profil : Commune

**Indexation de l'annonce :**Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 9 juillet 2018

Objet de l'avis : marché public global de performance pour la construction d'une école primaire, rue gaëtan lamy

Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 